



ODD 10 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

LES THÈMES ET OBJECTIFS CLÉS AUXQUELS LEGRAND CONTRIBUE

Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes

Renforcement des capacités

Diversité et égalité des chances

Inclusion économique



10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité

10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

Legrand agit au quotidien pour **autonomiser toutes les personnes** et soutient des initiatives comme la Fondation le Refuge ou l'ONG Migrabo qui hébergent et accompagnent des jeunes LGBTQIA+ victimes de discrimination. Legrand soutient également l'**inclusion intergénérationnelle** et des initiatives comme Schools Visiting Bticino qui permettent aux étudiants de visiter différents sites et de discuter avec des professionnels pour les aider à **s'orienter professionnellement**. En 2022, Legrand a signé les normes de conduite de l'ONU (UN Standards of Conduct for Business) pour **lutter contre les discriminations à l'égard des personnes LGBT+**. Plus de 300 collaborateurs Legrand sont membres du réseau **Legrand Rainbow**, lancé en 2020, pour une meilleure inclusion des personnes LGBT+

En déployant le dispositif Serenity On sur l'ensemble de ses sites, Legrand permet à 97 % de ses effectifs de bénéficier d'une **couverture sociale**, d'un **accès à des soins** et à l'hospitalisation, ainsi qu'à des **congés parentaux**. Les normes internationales les plus élevées sont prises en considération afin de s'assurer que les employés bénéficient du même **niveau de protection sociale**. Cette couverture sera étendue à 100 % des collaborateurs d'ici 2024.

Afin de s'assurer du **respect de l'éthique des affaires**, un programme de Compliance piloté par un comité et un responsable conformité a été mis en place à l'échelle du Groupe. Depuis 2012, ce programme est déployé mondialement et évalué par différentes procédures, dont des audits. En 2021, **35 audits ont évalué l'éthique des affaires**. Seuls 3 % du chiffre d'affaires du Groupe, représenté par 2 filiales, ont un niveau de déploiement insuffisant. Ils font l'objet d'un plan d'action renforcé.